

Oasis 3 s'accroche à sa bretelle

La création de la troisième tranche de la zone commerciale de Pusey dépend aussi de la mise en œuvre d'une nouvelle voie de désengorgement.

Il en est question depuis des années, et tout porte à croire que le sujet va encore occuper les esprits un certain temps encore.

Un quart de siècle après Oasis 1, sept ans après Oasis 2 et l'ouverture de Leclerc, difficile de connaître précisément la date de sortie de terre du dernier épisode de la trilogie de la zone commerciale de Pusey.

Et la période électorale qui s'annonce ne devrait pas vraiment bénéficier à l'accélération du dossier si l'on en croit plusieurs interlocuteurs au cœur du sujet.

Un bout de route de 150 m

Plutôt que de parler de traversée du désert et d'enlèvement administratif avec cet Oasis 3, on peut d'abord si-



■ La zone commerciale Oasis est née il y a un quart de siècle et a grandi à la fin des années 90.

Photo Dominique ROQUELET

gnaler que ce projet d'aménagement sur la zone des Perches, à l'arrière de Leclerc et de la société Locatelli, a repris du poil de la bête depuis le mois dernier, date du renouvellement de l'arrêté préfectoral de 2010 autorisant d'un point de vue environnemental le déve-

loppement de l'affaire. Ce n'est pas une mince affaire, c'est même une étape déterminante pour la suite.

Le nœud ne se situe pas non plus dans la capacité à aménager et lotir cette extension de surface mais plutôt à s'assurer qu'il sera viable et rentable pour les

commerces et entreprises qui viendront s'y installer. Et sur ce point, un élément apparaît indissociable : la création d'une bretelle de sortie de zone, reliant le giratoire de Bricomarché à la RN 19 en direction de Port-sur-Saône. Un petit bout de route de 150 m qui tarde à

voir le jour mais dont l'impact sur la fluidité de la circulation est estimé depuis des lustres. Depuis que Leclerc est là, en fait, « on savait que le problème allait arriver », gage le maire de Pusey, René Regaudie.

Encore une histoire de sous ? Apparemment. Déjà, en 1998, la bretelle reliant la zone au rond-point de la Vaugine avait dû son salut à la participation active de la commune de Pusey (700.000 F) et des commerçants (300.000 F)...

Personne à cette heure-ci n'évoque donc précisément la mise en route de cette voie de désengorgement routier mais tout le monde s'accorde pour en reconnaître son caractère indispensable.

« Frustrant », c'est le mot qui accompagne la réflexion de Pierre Quinonero, le directeur des programmes de la société d'aménagement Sopic, désormais en charge d'Oasis 3. Lui, a aussi le souci d'une prochaine autre étape, toute aussi incontournable : celle des autorisations commerciales délivrées par la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC).

Philippe BROUILLARD